



Participez au programme de jumelage et encouragez l'échange entre des producteurs chevronnés et des producteurs apprentis sur les réalités de la commercialisation en Marché public

Chers gestionnaires de Marché public,

Depuis novembre 2009, l'Association des Marchés publics du Québec (AMPQ), en collaboration avec la Fédération des producteurs maraîchers du Québec (FPMQ), met en œuvre un projet intitulé « *Recrutement des producteurs : option marché public* ». Ce projet est réalisé dans le cadre du programme « *Diversification et commercialisation en circuit court en région* » du MAPAQ.

Un projet unique et original

Le projet se réalisera de novembre 2009 à mars 2011. Il vise principalement à favoriser le recrutement des producteurs dans les marchés publics (MP) du Québec. Il est constitué de trois volets :

- Identification des conditions gagnantes pour que les producteurs participent davantage à la commercialisation en MP;
- Amélioration des compétences des producteurs pour la commercialisation dans les MP;
- Identification des actions stratégiques à réaliser au cours des trois prochaines années afin de favoriser le recrutement des producteurs.

Dans le cadre du projet, différentes actions seront réalisées dont, la distribution d'un sondage auprès de producteurs et gestionnaires de MP, la tenue de conférences pour les producteurs non-initiés à la commercialisation en MP et la mise en œuvre d'un programme de jumelage.

Le programme de jumelage : conçu pour faire connaître les MP à des producteurs et des transformateurs artisans!

Un programme de jumelage entre producteurs « mentors » et producteurs « apprentis »¹ se tiendra au cours de l'été 2010. Au total, 30 jumelages se réaliseront. Cette activité de jumelage vise à informer les producteurs non-initiés au MP des réalités associées à ce mode de commercialisation.

¹ Dans le cadre du programme de jumelage, le terme « apprenti » est employé pour identifier un producteur qui tente une première expérience de vente dans un marché public.

Pour mener à bien cette activité, nous espérons compter sur votre collaboration. D'abord, nous souhaiterions connaître votre intérêt à ce que certains jumelages se réalisent chez vous, dans votre MP. Vous pourriez faciliter la réalisation de cette activité de jumelage en :

- partageant des informations pratiques sur le fonctionnement de votre MP avec les producteurs non-initiés (règlements du MP, frais de location d'étals, horaire, statistiques de ventes, etc.);
- mettant à la disposition des participants des outils ou équipements dont vous disposez et qui pourrait s'avérer nécessaire lors de l'activité;
- encourageant des producteurs chevronnés à offrir leur appui à des producteurs non-initiés à la commercialisation en MP et en nous les recommandant pour le programme de jumelage.

Sachez que le nombre de jour de jumelage est pensé pour que le producteur apprenti participe à la préparation, à la vente et au suivi de la journée de vente en compagnie d'un producteur chevronné et passionné de la commercialisation en MP. Cette activité permettra au producteur non-initié de vérifier concrètement son intérêt à intégrer les MP. Ainsi, grâce à cette activité, vous permettrez aux participants de démystifier plusieurs aspects de la vente en MP tels que le bail, les stratégies de mise en marché adaptés aux MP, le service à la clientèle, les avantages et les inconvénients de la commercialisation en MP, la gestion du personnel, etc.

N'attendez plus...

Faites-nous connaître votre intérêt à ce que certains jumelages se réalisent chez vous. Suggérez-nous des noms de producteurs chevronnés qui ont la passion des MP. Contactez-nous par téléphone : (418) 998-5028 ou par courriel : solange.fullum@ampq.ca.


Sachez que le programme de jumelage constitue une bonne occasion pour développer des liens avec des agriculteurs de divers secteurs et ainsi de faciliter le recrutement de producteurs dans votre MP. Qui sait, peut-être découvrirez-vous des futurs participants à votre MP à la suite du programme de jumelage².

En vous remerciant à l'avance pour votre participation, nous vous transmettons nos meilleures salutations et sommes disponibles pour toutes informations supplémentaires.

Bien à vous,



Directrice générale, AMPQ



Agente de projets, FPMQ

² Veuillez noter que la participation au programme de jumelage n'oblige aucunement votre MP à offrir un étal aux producteurs apprentis participants. Cela demeure à la discrétion de votre MP et de ses gestionnaires. Il s'agit cependant d'une occasion unique pour vous de développer des liens avec des producteurs intéressés à la commercialisation en MP...